

## **Colonisation de peuplement et autochtonie : réflexions autour des questions d'autodétermination, de décolonisation et de droit de vote en Nouvelle-Calédonie**

•  
**Stéphanie Graff** Dans *Mouvements* 2017/3 (n° 91), pages 24 à 34

Il est très souvent affirmé que cette relance de la politique de peuplement aurait débuté plus tard, avec le boom du nickel et la politique de Pierre Messmer dans les années 1970. Pourtant, un certain nombre de documents historiques prouvent que celle-ci fut mise en place dès les années 1950.

En effet, en 1953 déjà, le Ministre de la France d'Outre-mer, à l'époque Louis Jacquinot, charge le Bureau pour le développement agricole (BDPA) de réaliser une mission en Nouvelle-Calédonie afin « d'étudier les possibilités de développement agricole des territoires d'Outre-mer par le recours à l'immigration ».

Les conclusions du rapport de mission, rédigé par le gouverneur Sorin, suggèrent la mise en place d'une « politique de peuplement » avec un programme d'action qui serait « adopté par le Gouvernement en lui affectant un caractère de souveraineté qui affirmera, d'une manière concrète, la ferme volonté de la France de défendre et de maintenir sa présence dans cette partie du monde ».

Ce rapport est accompagné d'une lettre pour le ministre de la France d'Outre-mer, signée du gouverneur honoraire, président du BDPA, qui écrit : « Sur le plan politique, si l'on veut bien considérer les chiffres des populations actuelles européenne (21 000 h.), autochtone (32 000 h.), asiatique (10 000 h.), il apparaît indispensable de réaliser un équilibre démographique permettant de maintenir notre présence dans ce Territoire. Dans ce but, il serait souhaitable d'introduire, sur une période de 12 à 14 ans, des immigrants métropolitains au nombre de 10 000 à 12 000 soit 3 000 familles environ ». Ainsi, dans les années 1950, des politiques de peuplement, dépeuplement et repeuplement sont mises en place puis intensifiées.

Si le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'Outre-mer) ne fut créé en tant que tel qu'en 1963, la mission de ce bureau était antérieurement assurée par le BDPA. Et c'est aussi avec le projet de Communauté française du Général De Gaulle qu'est encouragée et mise en place l'immigration de métropolitain·es vers les départements et territoires d'Outre-mer [7].

Ce n'est qu'ensuite, dans les années 1970, avec le boom du nickel et la lettre du 19 juillet 1972 du premier ministre Pierre Messmer, qu'une autre vague conséquente de peuplement augmenta significativement la population de la Nouvelle-Calédonie, faisant basculer le peuple kanak dans la minorité numérique.

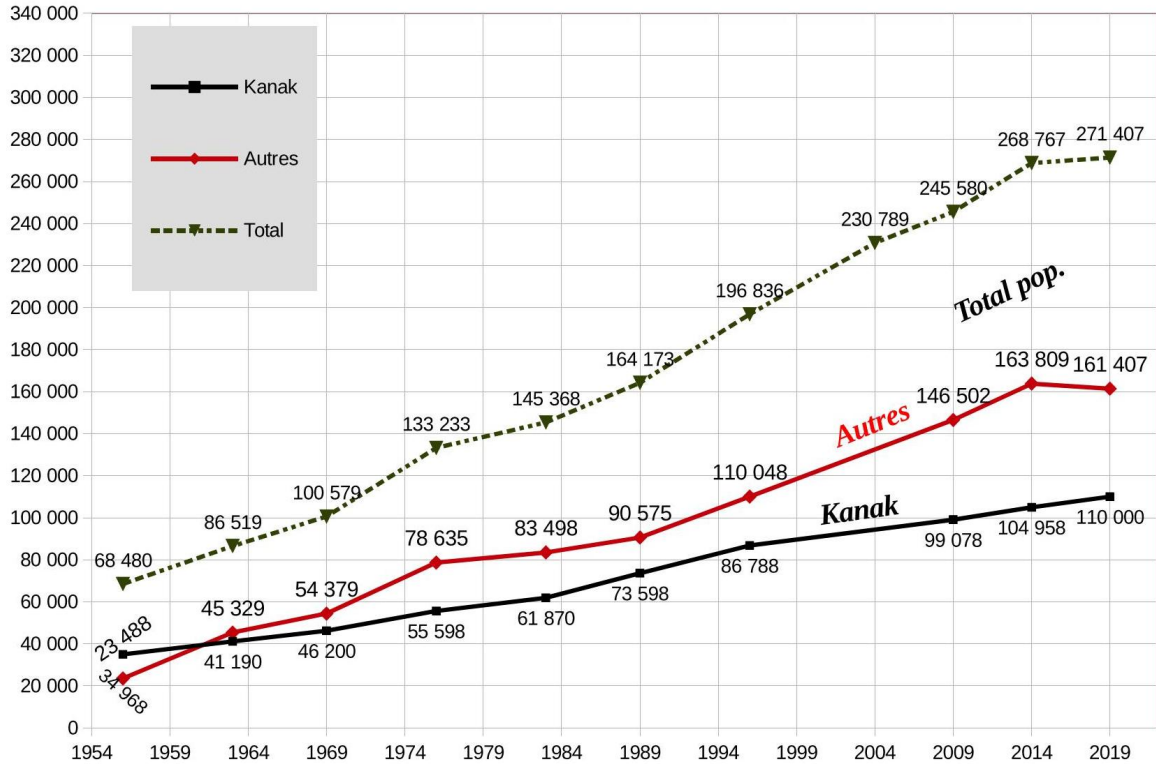
Cette circulaire du premier ministre Messmer préconisait ce qui suit :

« La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones, appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant ou en améliorant le rapport numérique des communautés. À long terme la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire »

**EVOLUTION de la POPULATION : 1956 / 2019**

	1956	1963	1969	1976	1983	1989	1996	2004	2009	2014	2019
<b>Kanak</b>	34 968	41 190	46 200	55 598	61 870	73 598	86 788	nc*	99 078	104 958	110 000
<b>% Knk</b>	51,06 %	47,61 %	45,93 %	41,73 %	42,56 %	44,83 %	44,09 %	/	40,34 %	39,05 %	40,53 %
<b>Autres</b>	23 488	45 329	54 379	78 635	83 498	90 575	110 048	nc*	146 502	163 809	161 407
<b>Total</b>	68 480	86 519	100 579	133 233	145 368	164 173	196 836	230 789	245 580	268 767	271 407

President J. Chirac forbade « ethnic » cour



**EVOLUTION de la POPULATION : 1774 / 2019**

	1770	1891	1900	1911	1920	1936	1956	1963	1969	1976	1983	1989	1996	2004	2009	2014	2019
<b>Kanak</b>	300 000	33 092	27 768	28 835	27 100	28 800	34 968	41 190	46 200	55 598	61 870	73 598	86 788	nc	99 078	104 958	110 000
<b>Autres</b>		0	22 000	22 257		23 900	23 488	45 329	54 379	78 635	83 498	90 575	110 048	nc	146 502	163 809	161 407
<b>Total</b>	300 000	55 092		51 092		52 700	68 480	86 519	100 579	133 233	145 368	164 173	196 836	230 789	245 580	268 767	271 407

Sources : Atlas of NC 1981 (ORSTOM) Insee, Census

60,95 % 59,47 %  
( % non kanak)

